



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question écrite n° 64056

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le devoir de mémoire à l'égard des victimes du communisme. Il lui demande si le souvenir du martyr des cent millions de victimes du communisme, selon l'analyse incontestée de l'historien Stéphane Courtois, ne justifie pas une commémoration officielle en France qui pourrait avoir lieu le 9 novembre, date anniversaire de la chute du mur de Berlin.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64056

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11034

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)